

**ROILLET**  
Chirurgien-Dentiste  
g, sera à Bulle tous les  
dernier jeudis de chaque  
(H 154 F) [1304

**Chaux-four**  
munière de Bulle  
des aujourd'hui.

ULRICH FRÈRES.

**nts hypothécaires.**  
sur hypothèques des fonds  
, 4 3/4 et 5 0/0.  
ANDREY, Notaire.

**CHISSEUSE.**

ée avise l'honorable public  
de reprendre son état de  
dans la maison de M.  
reneur. Elle s'efforcera de  
personnes qui voudront  
de leur confiance, par un  
t et soigné.

Nancy Marthe.

**lle Marbrerie**  
**BELLORA**  
s Halles à Bulle.

re en tout genre  
ENTS, AUTELS, etc.  
ix de Croix en fonte.  
in à des prix modérés.

é se recommande à l'at-  
blic de la ville et de la  
[1249  
EPH BELLORA, marbrier.

**x Cultivateurs.**

lature de **lin Burg-**  
urgdorf (Berne) se charge,  
le passé, du filage à façon  
chanvre et des étoupes.  
même de produire du bon  
et régulier. Les matières  
dans leur longueur natu-  
Sur demande l'établisse-  
ussi la toile. Prix modérés.  
: M. Eugène Wæber,  
(H 1725 Y)

**LOUER.**

1<sup>er</sup> avril, un **apparte-**  
° étage de la maison du  
posé de trois chambres  
cuisine, cave, galetas.

**ambre meublée au**

EX. DESBIOLLES, horloger.

**e un grand per-**  
**çoir** pour tuyaux de  
s'adresser au bureau du  
liquera. [1322

**PORTANT.**

ez vos dents naturelles  
mplacer celles qui sont  
i vous voulez jouir  
e santé. [1271

**ATIONS GRATUITES**

nt à M. F. Bugnon,  
tiste, à Fribourg, le-  
dra à Bulle, Hôtel de  
s les jours de foire.

**re Cordiale Brun**

fr. 1. 50 le kg.

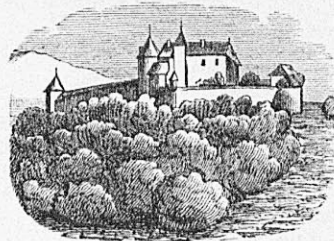
reconstituant pour les ani-  
ques. — Cette poudre est  
tifiante et appétissante;  
les forces et facilite la  
ivoi pour tous pays.

**Pharmacie Brun,**  
place St-Gervais, GENÈVE.

Gruyère. Gérant: Ch. Morel



# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.**

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3. 50  
» » 6 mois » 2.—

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton  
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.  
la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de  
port.

**Nous prions nos abonnés de bien vouloir faire honneur aux cartes de remboursement que nous prenons sur eux.**

**Ceux à qui ce mode de paiement ne conviendrait pas, sont priés de nous en aviser immédiatement.**

BULLE, le 13 Mars 1885.

## La question économique.

Cette question commence à surgir de tous côtés dans notre canton. Le chef de notre excellent gouvernement en est lui-même alarmé à bon droit. Il y a une quinzaine d'années, personne ne savait trop ce que c'était; et ce titre seul faisait bâiller le lecteur. Aujourd'hui, la question économique s'est imposée à nous par la force des choses, par l'état croissant de décadence dans lequel se trouve notre canton.

Mais les anarchistes qui se sont emparés du gouvernement à l'aide des moyens que l'on sait, prétendent qu'il n'est pas de pays plus prospère, plus heureux, plus modeste que le nôtre. N'avons-nous pas notre bétail, s'écrient-ils, nos produits agricoles et des finances prospères? Les belles preuves que voilà! Vraiment, il faudrait que nous n'eussions plus même de bétail, et que nos prairies et nos pâturages fussent engloutis? Alors seulement, ces gueules enfarinées se rendraient à l'évidence, ce qui n'est pas encore bien sûr.

Et ces finances prospères, en quoi consistent-elles et d'où proviennent-elles? Il y a plus de quarante millions de dettes, voilà le bilan.

Qui est-ce qui en paie l'intérêt? Qui est-ce qui paie les riches prébendes de tous les vampires libertards qui ont usurpé le gouvernement? C'est le peuple, toujours le peuple. Supprimez l'impôt, même la

moitié de l'impôt, et le richissime canton de Fribourg ferait immédiatement banqueroute. Quand une commune, un état, ne peuvent exister qu'à l'aide d'impôts écrasants et permanents, il n'est pas vrai de dire que cette commune, cet état sont dans une situation prospère, puisque, au contraire, ils côtoient l'abîme.

Eh bien, soit, dira-t-on, toute la fortune, toute la prospérité du canton repose en fin de compte sur la solidité des épaules du peuple fribourgeois! Parfaitement; tout est là, et c'est précisément ce que nous voulions constater. Or, soit dit entre parenthèse, n'est-ce pas déjà un mensonge et un acte de charlatanerie quand ce gouvernement vient nous dire qu'il a bouclé le compte d'une année par un boni? Joli boni, prélevé sur les sueurs du peuple, mis artificiellement en réserve pour quelques jours et qui devra forcément être dépensé demain, alors surtout qu'au moment même où l'on se vante du dit boni, le gouvernement publie un arrêté d'impôt exactement pareil à celui des autres années!

Donc tout l'éclat des finances fribourgeoises réside dans les poches, on pourrait dire, sur le dos des contribuables. Il n'y a pas précisément là de quoi se vanter. Mais, êtes-vous sûrs, ô Menoud, Schaller, Eby, Bossy (je ne parle pas de M. Théraulaz, puisqu'il entend déjà la banqueroute frapper à nos portes), êtes-vous sûrs que les poches du peuple fribourgeois soient aussi bien garnies qu'il y a dix ans, quinze ans? Est-il vrai que la position financière de nos populations soit meilleure, prospère, car telle est l'aune à laquelle il faut mesurer l'envergure des finances de notre incomparable gouvernement? Or ça, il faudrait être aveugle ou d'une insigne mauvaise foi, pour ne pas reconnaître que la fortune des contribuables va chaque année s'amointrissant, et que le flot de la misère monte, monte toujours. Faites donc la statistique des faillis durant les dix dernières années et comparez-en le nombre avec celui de la période des dix années précédentes; faites la statis-

tique, non-seulement des faillis, mais encore des autres insolubles, qu'on ne met pas en faillite en raison même de leur absolu dénuement; n'oubliez pas non plus ceux qui, de misère las, ont abandonné et abandonnent toujours plus nombreux le sol natal.

Faites le compte de l'augmentation progressive des dettes hypothécaires et de l'augmentation effrayante et croissante des dettes de banque. Constatez aussi par l'impitoyable arithmétique la baisse énorme, de près de moitié, sur nos valeurs immobilières. Et ces légions de pauvres et d'assistés que nos hospices, cependant triplés et quintuplés, sont encore impuissants à secourir! Dans quel état se trouvent nos finances communales? Combien de communes sont ruinées? Et que de gens qui ne possèdent pas un sou vaillant ou qui ont plus de dettes que de biens? Comparez ce triste bilan avec celui d'il y a quinze ou vingt ans, et vous verrez la différence.

On a cependant assez construit de chemins de fer, de routes; les établissements de crédit pullulent. Malgré tout cela, où y a-t-il chez nous un vestige d'industrie, de commerce, de progrès, de prospérité? A part le district de la Gruyère et une partie de celui du Lac qui, à force d'énergie et en raison de leur sol et de leur situation particulière, ont pu se maintenir dans une situation passable, ne voyons-nous pas partout la baisse matérielle et morale, la stagnation dans les affaires, l'immobilité cadavérique dans la vie d'un peuple? (A suivre.)

## CONFÉDÉRATION

**Anarchistes.** — La chasse aux anarchistes a conduit la police à arrêter un jeune individu qui séjourrait depuis neuf mois dans le village d'Alstetten. Elle constata d'abord qu'il portait un faux nom et de faux papiers, et ensuite que les vêtements masculins ne lui convenaient pas du tout. C'était en effet une jeune fille dont l'enquête démontra bientôt la parfaite innocence et qui prenait plaisir à jouer

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

## DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Mais ces hommes qui vivaient ainsi, il y a tant de siècles, n'étaient pas encore les Gaulois; ils appartenaient à une race inconnue. Qui étaient-ils? d'où étaient-ils venus? quel était leur type? quelle langue parlaient-ils? Ce sont là les temps nébuleux de l'histoire dans notre occident européen. De bien vagues vestiges de leur existence, voilà tout ce qui reste pour l'explorateur de ce lointain des âges. Ils auront disparu, comme disparaissent certaines tribus sauvages de l'Australie, comme les Indiens de l'Amérique du Nord, devant une invasion nouvelle, une race plus forte, une civilisation plus avancée et trop au-dessus de leur intelligence.

La race nouvelle qui les remplaça ou plutôt les refoula et détruisit, ce furent les Gaulois. Avec eux se dissipa le brouillard des temps. Ces hommes nouveaux, dont quelques tribus pénétrèrent dans le pays qui devint l'Helvétie, étaient arrivés de l'occident de l'Europe déjà avant l'époque de la fondation de Rome. Partis des hauts plateaux de l'Asie, ils amenèrent avec eux des animaux domestiques et apportèrent

plusieurs variétés de céréales, et peut-être aussi quelques espèces d'arbres fruitiers. Ils abattirent des parties de forêts, se construisirent des habitations stables, se groupèrent en agglomérations villageoises, défrichèrent le sol aux endroits les plus favorables, cultivèrent des champs. Les Gaulois ne vinrent du reste pas en une fois se fixer dans les vastes contrées de l'Europe occidentale; leurs migrations peuvent être comparées à ces grandes lames de mer qui déferlent les unes sur les autres; ils s'avancèrent en épaisses colonnes, employant bien des années pour leurs longs voyages à la recherche d'une nouvelle patrie; ils obéissaient au souffle d'une Providence divine qui les poussait en avant, et ils ne s'arrêtaient que lorsque de hautes chaînes de montagnes ou même l'océan opposaient un obstacle infranchissable à leurs pérégrinations.

Les premiers arrivés perfectionnèrent, plutôt qu'ils n'inventèrent, ce qui constitue l'âge de la pierre polie, les seconds commencèrent l'âge des métaux.

Cette nouvelle alluvion humaine se donna à elle-même le nom de Celtes, nom qui veut dire habitants des forêts, tandis que les Grecs et les Romains les ont appelés Gaulois. Rien d'étonnant que ces peuples, dont la vie s'épanouit en grande partie à l'ombre des hautes forêts, qu'ils aimaient comme on aime un abri tutélaire, et parmi lesquelles le chêne, emblème de la force nécessaire dans la lutte contre les éléments, formait un objet de leurs adorations, se distinguassent par la blancheur de leur teint et la couleur blonde de leurs cheveux, qu'ils portaient longs. Leurs yeux bleus étaient un sujet d'admiration pour les étrangers qui venaient chez eux du Sud de l'Europe.

Mes lecteurs (si j'en ai !) tiendront d'autant plus à faire

(A suivre.)



## LA GRUYERE

le rôle de Fidelio. Le plus drôle de l'affaire, c'est que la fille du maître de l'hôtel où elle séjournait avait conçu pour elle un amour que ne put détruire cette découverte inopinée.

**Epidémies.** — La variole continue à sévir dans la Suisse allemande et on la signale aux frontières jurassiennes. A Rorschach, Coire, puis dans quelques contrées de Bâle-Campagne, Soleure, Berne, on signale des cas nombreux. Un journal zuricois parlait de quelques cas à Zurich.

**Epizooties.** — Depuis le dernier bulletin du département fédéral de l'intérieur, il y a une augmentation de huit étables infectées de fièvre aphteuse, ce qui porte à 86 le nombre total pour toute la Suisse. Les cas nouveaux sont 3 étables à Aigle (Vaud) et 5 dans le canton de Genève (Bernex 1, Sacconnex 3, Genève 1).

Le budget de la Confédération pour l'année 1885 porte un chiffre de 100,000 francs de subsides pour l'amélioration de la race bovine suisse.

La part du canton de Fribourg à ce subside s'élèverait à près de 7,000 francs; mais il y a différentes conditions à remplir et nous espérons que nos Excellences de Fribourg sauront y faire droit.

L'agriculture, quoi qu'en disent certains personnages, n'est pas une chose de minime importance, chez nous.

**Berne.** — Le conseil exécutif de Berne a voté un subside de 500 fr. pour l'érection d'une statue à l'amiral Coligny. Cette statue sera placée à Paris. Le subside a été voté à l'unanimité, sur la proposition de M. de Steiger.

— Le Grand Conseil a adopté la conversion de deux emprunts d'Etat au capital de 13 millions, du 4 1/2 au 4 %. Un consortium, formé par la Banque cantonale, la Banque fédérale, Marcuard et Co et von Ernest et Co, fera cette opération. Le total des emprunts bernois est de 66,182,000 fr.

**Zurich.** — L'autre jour on abattait, à Laubberg, une vache malade. Un père de famille, Rudolf Furrer, qui aidait au dépouillement de la bête, se fit à la main une égratignure, en apparence insignifiante; il s'en suivit un empoisonnement du sang, et, en peu d'heures, le malheureux succombait dans d'atroces souffrances.

**Lucerne.** — Un grand accident est arrivé samedi à Horw. Le feu a éclaté vers 4 heures du matin à l'hôtel du Cheval-Blanc. Les progrès de l'incendie ont été si rapides que le tenancier de l'établissement et sa fille, âgée de 24 ans, sont restés dans les flammes.

**Soleure.** — Le 2 mars au soir, l'on a arrêté à Olten un compositeur originaire d'Ulm, c'est un affilié de l'anarchisme. Cet individu ne possédait pas moins de quatre papiers de légitimation différents portant chacun un autre nom.

**St-Gall.** — La destruction du magnifique pont d'Oberbüren a été si complète que les poutres carbonisées retirées de la Thur représentent à peine une valeur de 100 fr. On croit de nouveau à la malveillance, car à plusieurs reprises on avait tenté de mettre le feu au pont construit par le prince-abbé Veda.

— Deux accidents du même genre sont arrivés presque à la même heure au village de Wyl. Deux enfants de 2 1/2 et de 1 1/2 ans, appartenant à deux familles différentes, sont tombés dans un vase plein d'eau bouillante placé à la cuisinette et n'ont pas tardé de succomber à leurs brûlures.

**Argovie.** — On apprend que le grand établissement de Baden, connu sous le nom de *Neue Kuranstalt*, vient d'être acheté par M. R. B. Saft pour la somme de 1,280,823 francs 10 cent.

**Vaud.** — Mardi, 17 mars, aura lieu la cérémonie de la consécration de l'église catholique de Montreux. Jusqu'à ce jour aucun emprunt n'a été contracté et cependant 100,000 fr. ont déjà été payés en deux ans.

Les évêques de Sion et de St-Maurice assisteront à cette cérémonie qui sera présidée par Mgr Merillod. Le surlendemain, 19 mars, l'évêque de Lausanne et Genève prêchera à l'occasion de la St. Joseph.

**Valais.** — M. le docteur J. Barman, ancien ministre suisse à Paris, est mort subitement dans la nuit de mercredi à jeudi en son domicile à St-Maurice. Aucun symptôme ne faisait prévoir une fin aussi prompte. Il s'était retiré la veille dans sa chambre à son heure habituelle. Il paraissait qu'il avait voulu sortir, mais qu'il n'en a pas eu la force. C'est au moins ce que l'on conclut du fait qu'on a trouvé la porte de sa chambre entr'ouverte. M. Barman était âgé de 85 ans. Il était frère de feu Mau-

rice Barman et de M. le colonel Louis Barman, confirmé comme député dimanche dernier.

**Neuchâtel.** — La navigation à vapeur entre Morat et Neuchâtel a repris, le deux mars, son cours régulier. Le service postal qui avait été organisé provisoirement est dès lors supprimé.

**Genève.** — La semaine dernière un véritable ouragan s'est abattu sur cette ville et les environs. Le vent soufflait avec une violence extraordinaire et la pluie tombait dru, fouettant le visage des passants. De nombreux tuyaux de cheminées ont été enlevés. A Plainpalais, les baraques établies à l'extrémité de la Plaine ont eu leurs toiles emportées; un carrousel qui s'était installé depuis quelques jours en cet endroit a été renversé.

— La surlangue du bétail vient d'éclater à Cartigny. On dit qu'elle a été amenée par un porc gras abattu dans une cour fréquentée par du bétail. Quatre porcs ont déjà péri. Un propriétaire voisin ayant jeté dans une étable la paille du char qui avait amené le porc, la maladie s'est également communiquée à son bétail.

### CANTON DE FRIBOURG

Lundi est mort, à Fribourg, après une longue et douloureuse maladie, M. Haury, ancien conseiller communal. M. Haury a rempli pendant assez longtemps le poste de chef de l'Edilité et il a marqué son passage par plusieurs travaux utiles. C'était un caractère jovial et franc.

En politique, il appartenait au parti libéral, mais depuis plusieurs années il ne s'occupait que des devoirs de sa charge, et encore, vu son état de santé, dut-il abandonner ceux-ci depuis environ deux ans.

On a retiré dimanche de la Sarine le corps d'une Sœur converse, vouée aux travaux domestiques de la maison. Malade, elle avait été visitée par plusieurs médecins; l'année dernière, elle a été chloroformée pour subir une opération au bras. Des démarches se faisaient ces jours pour la transférer à Marsens à cause des signes d'aliénation qu'elle donnait depuis peu de temps. Samedi elle échappa à la surveillance de sa gardienne, alla sur le bord de la Sarine et on ne peut s'expliquer encore si elle s'y est jetée volontairement.

Les assemblées électorales des communes de Fribourg, Bulle, Romont, Morat, Estavayer-le-Lac et Châtel-St-Denis sont convoquées sur le 29 mars courant, pour procéder à la nomination des membres des conseils généraux et de leurs suppléants.

Fribourg nommera 80 membres et 12 suppléants. Bulle, Romont, Morat et Châtel-St-Denis 50 membres et 8 suppléants.

Estavayer 25 membres et 4 suppléants.

### GRUYÈRE

Les parents de Joseph Zingg, son père, son frère et sa sœur à Vordérmeggen, canton de Lucerne, nous chargent de remercier publiquement la population toute entière de la ville de Bulle, particulièrement MM. Schaller et Billon, la famille Reeb, M. le Dr Pégaïtaz, Mme la Supérieure de l'hospice, les sociétés de chant et de la jeunesse, pour la touchante sympathie qu'ils leur ont témoignée en assistant avec autant d'empressement aux obsèques de leur fils et frère tendrement chéri, qui a été victime du fatal accident que nous avons raconté dans notre dernier numéro.

Nous apprenons avec plaisir que la Société de Musique de Bulle donnera en soirée familière, dimanche 15 courant, un concert dont le programme est tout à fait nouveau.

Il y aura des productions de fanfare, d'orchestre, quatuors, etc.

La Société de Musique va faire l'achat d'un nouveau drapeau et le produit de cette soirée sera affecté à cette acquisition, aussi espérons-nous que toute la population de Bulle tiendra à contribuer à la réussite de cette soirée tout en passant d'agréables instants.

#### La Société d'Agriculture.

Dimanche passé a été une belle et bonne journée pour notre cher pays de Gruyère. Il s'agissait de la constitution d'une société d'agriculture spécialement pour la montagne fribourgeoise, à l'instar de ce qu'ont déjà fait nos amis du Lac et de la Broye.

L'initiative de la création d'une société agricole pour la Gruyère est due à M. le général Castella; la

chose était à l'étude depuis l'année dernière déjà: nous en avons du reste parlé.

Enfin, dimanche, de nombreux agriculteurs venus de tous les coins du district répondaient à l'appel que leur avaient adressé le comité provisoire, sans acception de partis; car les fondateurs de la société étaient fermement résolus d'en exclure la politique et de faire appel à tous les hommes de bonne volonté pour l'intérêt du pays. On fait assez de politique dans d'autres domaines sans venir en jeter encore sur nos prés et sur le dos de nos *modzons*, a-t-on dit avec raison.

La réunion du Cheval Blanc était non seulement nombreuse, mais nous ajouterons qu'elle était grave et sérieuse. On était pénétré de cette pensée que l'on allait y faire de la bonne besogne, de celle qui unit les hommes, et non de celle qui les divise. Nos meilleurs éleveurs étaient à peu près tous présents.

M. le général Castella, président du comité provisoire, ouvre la séance. Un silence absolu se fait dans la vaste salle. L'orateur parle avec verve et chaleur, en homme convaincu qui aime son pays et qui en désire la prospérité et démontre la nécessité de l'organisation de la société au point de vue surtout de l'élevage du bétail qui constitue la plus grande ressource de la montagne fribourgeoise et qui peut être menacé à l'avenir par les transformations que subit l'agriculture dans les pays voisins. La culture du blé n'étant plus assez rémunératrice, on commence à transformer les champs en prés pour y établir de la culture fourragère qui rapporte davantage.

Sans doute, M. le général Castella n'a pas fait de l'agriculture pratique; mais il a beaucoup voyagé, beaucoup observé, et l'on voit qu'il a beaucoup retenu et retenu avec discernement.

Après M. le général Castella, M. Olivier Geinoz, notre artiste éleveur, prend la parole et dans une intéressante causerie plutôt qu'en un discours, toute bourrée de faits et de choses pratiques, il captive l'attention de ses auditeurs et fait la plus vive impression. Voilà comment nous voudrions que les orateurs parlassent toujours en présence d'un auditoire campagnard.

On passe ensuite à la constitution définitive de la société qui est votée à l'unanimité des membres présents. On discute et l'on adopte, avec de légères modifications, le projet de statuts présenté par le comité provisoire, puis chacun adhère par sa signature à la Société gruyérienne d'agriculture.

Un comité définitif de neuf membres est ensuite élu à l'unanimité, dans lequel l'assemblée a imposé à M. le général Castella de demeurer, malgré ses protestations.

Nos remerciements aux promoteurs de la Société et à son comité provisoire. A plus tard d'autres détails.

Les agriculteurs et les amis de l'agriculture qui désirent faire partie de la nouvelle société d'agriculture pour le district de la Gruyère, qui a été fondée dans la réunion de dimanche dernier 8 courant, sont priés de se faire inscrire chez le secrétaire de la société, M. le Notaire FAYRE, à Bulle, ou d'envoyer leur adhésion par écrit. Les nouveaux adhérents auront soin d'indiquer le nom de leur père, leur commune d'origine et leur domicile actuel.

La cotisation annuelle est d'un franc.

(Communiqué.)

#### Ces affreux mulots.

Campagnards, prenez donc immédiatement vos mesures et si vous ne voulez pas perdre la moitié de vos récoltes cette année, faites dès maintenant une guerre acharnée à ces hordes innombrables de rongeurs qui vous mangent votre bien.

Il y en a trop pour que le piège soit suffisant; il faut l'empoisonnement et l'empoisonnement général par communes ou par zones.

Croyez-nous-en, organisez-vous pour cette guerre, ou faites agir vos conseils communaux.

Et cette fameuse motion Musy, qu'est-elle devenue?

#### La lessive Duvillard.

C'est mercredi prochain, 18 mars, que la Cour de cassation statuera sur notre recours concernant l'affaire Duvillard-Spühler.

M. Duvillard s'étant cru permis de publier dans la *Liberté* et le *Fribourgeois* des documents concernant la cause, nous le prévenons qu'immédiatement après le prononcé du Tribunal cantonal, nous commencerons aussi la publication de certaines pièces officielles très-intéressantes. C'est ainsi que nous allons tout d'abord prouver à M. Duvillard qu'il a signé le cautionnement de 84,000 fr. engageant la commune de Bulle 17 jours avant d'en avoir demandé l'autorisation au Conseil d'Etat, sans compter qu'il n'a

jamais eu d'obligations

Et signer un acte d'obligation

Mardi matin, un pilon dans le larynx

Ce corps est accablé de succès au bout de six jours

Lundi, après la sortie de la C. de Romont

Ce jeune homme, passé, son d'Etat, C'est en voulant le ruisseau

Nous recevons la suite de l'ouvrage

Dimanche, nait avec le dans la grande concert.

Le virtuose concouru int' vaches donné

avait daigné nous honorer siasmé la poche

chet tout par avons passée l'herbe

En effet, Mattei, etc., Curat, ont mot, M. Cur

Romont, a g l'affection qu'où il a embe

Merci de tou A côté de avec accomp

et W., ainsi ques de notr

silence les sp les *Martyrs* et tout spécia

der, enlevés exécutants M notre ville, ainsi que les

Vu l'abond de renvoyer correspondan

rale.

France. de l'amiral C çais poursuiv

Ainsi, apr Chinois, au n toutes leurs

qui ont eu ?

Angleter jours davant d'Egypte ne jus

qu'à l'auto L'Allemagne avec la fièvre

Mais le p l'Afghanistan des Russes

L'autre une a crier subalter ces deux pays

Ex M. Wisetely à voir le jeu n'était pas au

Les réjouissan profite de cha restera probabl



is l'année dernière déjà :  
lé.

breux agriculteurs venus  
répondaient à l'appel que  
ité provisoire, sans accep-  
tateurs de la société étaient  
xclure la politique et de  
mes de bonne volonté pour  
assez de politique dans  
ir en jeter encore sur nos  
modzons, a-t-on dit avec

lanc était non seulement  
terons qu'elle était grave  
stré de cette pensée que  
ne besogne, de celle qui  
celle qui les divise. Nos  
à peu près tous présents.  
résident du comité provi-  
sionnel absolu se fait dans  
arle avec verve et chaleur,

aime son pays et qui en  
contre la nécessité de l'or-  
point de vue surtout de  
stituer la plus grande res-  
bourgeoise et qui peut être  
transformations que subit  
s voisins. La culture du  
unératrice, on commence  
n près pour y établir de  
apporte davantage.

al Castella n'a pas fait de  
ais il a beaucoup voyagé,  
voit qu'il a beaucoup re-  
nement.

stella, M. Olivier Geinoz,  
nd la parole et dans une  
t qu'en un discours, toute  
oses pratiques, il captive  
s et fait la plus vive im-  
nous voudrions que les  
rs en présence d'un audi-

onstitution définitive de la  
animité des membres pré-  
lopte, avec de légères mo-  
uts présenté par le comité  
hère par sa signature à la  
culture.

neuf membres est ensuite  
quel l'assemblée a imposé  
demeurer, malgré ses pro-

promoteurs de la Société  
e. A plus tard d'autres

amis de l'agriculture qui  
nouvelle société d'agricul-  
Gruyère, qui a été fondée  
le dernier 8 courant, sont  
chez le secrétaire de la so-  
E, à Bulle, ou d'envoyer  
s nouveaux adhérents au-  
de leur père, leur com-  
municale actuel.

st d'un franc.  
(Communiqué.)

k mulots.  
donc immédiatement vos  
poulez pas perdre la moitié  
ée, faites dès maintenant  
s hordes innombrables de  
votre bien.

le piège soit suffisant ; il  
l'empoisonnement général

s.  
z-vous pour cette guerre,  
communaux.

n Musy, qu'est-elle deve-

Duvillard.

18 mars, que la Cour de  
e recours concernant l'af-

permis de publier dans la  
des documents concernant  
s qu'immédiatement après  
cantonal, nous commençe-  
e certaines pièces officiel-  
st ainsi que nous allons  
Duvillard qu'il a signé le  
r. engageant la commune  
en avoir demandé l'autori-  
sans compter qu'il n'a

jamais eu d'autorisation spéciale des bourgeois et  
contribuables de Bulle pour le faire.

Et signer un cautionnement pour quelqu'un avant  
d'y être autorisé, n'est-ce pas plus que de l'incurie !

Mardi matin, à Sorens, un garçon de quatre ans  
avala une pilule si malheureusement qu'elle se glissa  
dans le larynx et passa de là dans la trachée.

Ce corps étranger occasionna immédiatement des  
accès de suffocation si violents que l'enfant succomba  
au bout de cinq minutes.

Lundi, après-midi, on a relevé près de la parquer-  
terie de La-Tour-de-Trême, le cadavre d'un nommé  
C. de Romont.

Ce jeune homme, épileptique, avait quitté, vendredi  
passé, son domicile dans un accès de fièvre chaude.  
C'est en voulant boire de l'eau qu'il est tombé dans  
le ruisseau où il a trouvé la mort.

Nous recevons de Romont la chronique musicale  
suivante à laquelle nous nous faisons un plaisir  
d'ouvrir nos colonnes :

Dimanche dernier, l'Union chorale romontoise don-  
nait avec le bienveillant concours de M. Pl. Currat,  
dans la grande salle du Château, un charmant  
concert.

Le virtuose du *Guillaume Tell* exécuté par lui au  
concours international de Genève, du *Ranz des  
vaches* donné au Tir fédéral de Fribourg, etc., etc.,  
avait daigné accepter l'invitation de la Société en  
nous honorant de sa présence. Il a vraiment enthou-  
siasmé la population romontoise en donnant un ca-  
chet tout particulier à la charmante soirée que nous  
avons passée et que nous voudrions voir se renouve-  
ler souvent.

En effet, *Adélaïde* de Beethoven, *Venise dort* de  
Mattei, etc., exécutés avec le talent que possède M.  
Currat, ont fait les délices de son auditoire. En un  
mot, M. Currat dont le mérite était peu connu à  
Romont, a gagné au milieu de nous la sympathie et  
l'affection qu'il a à si juste titre rencontrées partout  
où il a embelli les concerts de ses productions. —  
Merci de tout cœur et à bientôt.

A côté des charmants duos de violon et de flûte  
avec accompagnement de piano de Mesdames E.  
et W., ainsi que des agréables chansonnettes comi-  
ques de notre ami S... nous ne saurions passer sous  
silence les splendides morceaux d'ensemble, tels que :  
les *Martyrs aux Arènes*, le *Chœur des Buveurs*, etc.,  
et tout spécialement les *Contrebandiers* de Limman-  
der, enlevés avec l'art musical qu'a su imprimer aux  
exécutants M. Weinmann, directeur de musique de  
notre ville, que nous remercions bien sincèrement,  
ainsi que les membres de l'Union chorale.

Vu l'abondance des matières, nous sommes obligés  
de renvoyer au prochain numéro une quantité de  
correspondances et la suite de la chronique électo-  
rale.

## ÉTRANGER

**France.** — D'après les derniers télégrammes  
de l'amiral Courbet et du général Négrier, les Fran-  
çais poursuivent leurs succès au Tonkin.

Ainsi, après 4 jours de combat consécutifs, les  
Chinois, au nombre de 20,000, ont été débusqués de  
toutes leurs positions fortifiées, par 1,300 Français  
qui ont eu 50 hommes tués et environ 200 blessés.

**Angleterre.** — L'horizon s'assombrit tous les  
jours davantage pour l'Angleterre. Son expédition  
d'Égypte ne peut se poursuivre et doit être renvoyée  
jusqu'à l'automne en raison des chaleurs.

L'Allemagne est dans les rapports les plus tendus  
avec la fièvre Albion.

Mais le plus grave est encore la situation dans  
l'Afghanistan où les Anglais se trouvent en présence  
des Russes qui veulent avancer. D'un instant à  
l'autre une affaire d'avant-poste, un ordre d'un offi-  
cier subalterne peut faire éclater la guerre entre  
ces deux pays.

## Histoire d'un drapeau.

Extrait du *Journal de M. Brendler.*

(Suite.)

M. Wisetely qui m'accompagnait me dit : Si vous tenez  
à voir le jeune Pfanner, celui de vos compatriotes qui  
n'était pas au bord du Nil, ce matin, le moment est propice.  
Les réjouissances vont durer toute la nuit et le Madhi qui  
profite de chaque occasion pour consolider sa popularité,  
restera probablement longtemps au milieu de la fête.

— Soit, allons, répondis-je.

— Attendez un peu, fit M. Wisetely, et il s'approcha du  
groupe de cavaliers qui suivaient le Madhi, en les examinant  
attentivement.

— Que cherchez-vous donc là ?

— C'est singulier, je ne les aperçois pas ; ils seront res-  
tés au Palais et cela pourrait contrarier nos plans.

— De qui parlez-vous ?

— Ah ! c'est juste, exclama M. Wisetely en me prenant  
le bras ; j'ai oublié de vous dire qu'il y a ici, en faveur  
auprès du Madhi, deux Français, l'un Olivier Pain dont  
le nom est bien connu en France et un jeune homme nommé  
Vinet, ancien sous-officier dans l'armée française dont  
les parents ont habité Alexandrie où il est né et qui parle  
très bien l'arabe. Ce dernier est l'adversaire le plus dange-  
reux pour les Anglais ; il est chargé par le Madhi de dres-  
ser ses soldats à l'europpéenne. Ils ont embrassé l'un et l'autre  
l'Islamisme et portent le costume du pays.

— Eh bien ! ce sont des renégats que je ne chercherai  
point à voir. Je ne comprends pas pourquoi vous paraîsez  
craindre de les rencontrer au Palais.

— Ah ! voilà, reprit M. Wisetely d'un air assombri et en  
baissant la voix. Il y a là-dessous un mystère dont la révé-  
lation pourrait faire tomber des têtes, entr'autres, celles de  
vos quatre compatriotes et probablement la mienne aussi,  
puisque l'on sait que nous avons été faits prisonniers ensemble  
et que je m'intéresse à eux.

— Grand Dieu, qu'est-ce donc, parlez vite, je vous prie.

— Sortons d'abord de la foule et prenons le bord du  
fleuve qui nous conduira au Palais. La nuit est sombre et  
personne heureusement ne comprend notre langage. Vous  
connaissez sans doute, Monsieur Brendler, ce célèbre dicton  
italien que l'on attribue au Pape Sixte-Quint, *Cercate la  
donna*, cherchez la femme.

— Vous parlez de femme et de têtes européennes mena-  
cées ; le seraient-elles par quelque élégante Européenne au  
teint de lait, maniant agréablement le révolver et le vitriol,  
ainsi que c'est la mode aujourd'hui à Paris ?

— Il s'agit, en effet, d'une femme qui n'est ni blanche, ni  
noire, mais brune, qui n'a pour toute arme que ses beaux  
yeux, ce qui est parfois plus dangereux qu'un révolver.  
C'est une Égyptienne du bas du Nil, fille d'un négociant de  
Karthoum. On la dit fort belle et elle a nom Djamali.

Comme elle rentrait au pays avec son père, la caravane  
dont ils faisaient partie, fut attaquée et pillée par des Ara-  
bes maraudeurs. Le père fut tué et la jeune fille capturée.  
Emmenée en esclavage, elle fut offerte au Madhi qui s'en  
éprit et l'épousa. C'est la favorite du moment ; ce qui donne  
lieu, dit-on, à des scènes de jalousie de la part des trois au-  
tres femmes.

— Mon cher Monsieur Wisetely, je vous jure que je com-  
prends de moins en moins quel rapport ces affaires de mé-  
nage du Madhi peuvent avoir avec votre vie et celles de  
mes compatriotes.

— Vous allez voir. Le jeune Pfanner est chargé de la  
surveillance des eunuques du harem et ses fonctions lui per-  
mettent, ça et là, l'accès dans le sanctuaire interdit aux  
profanes. Le harem du Madhi ne ressemble pas à ceux  
du Sultan et des hauts dignitaires Turcs ; il n'est pas telle-  
ment fermé qu'il ne donne lieu à des accommodements, non  
avec le ciel, mais avec le diable.

La belle Djamali ne partage pas l'amour de son seigneur  
et maître qu'elle accuse, à tort ou à raison, d'être la cause  
de la mort de son père. Ce sont du moins les bruits qui cir-  
culent en ville. Elle s'est éprise du chef des eunuques,  
le beau Pfanner. Celui-ci qui est un peu fat comme  
beaucoup de jeunes gens d'aujourd'hui et qui a lu beaucoup  
de romans en Suisse, n'est pas fâché d'en éditor un dont il  
est le héros. Il ne se cache pas, avec ses compagnons  
d'esclavage, des faveurs de la grande Dame, comme il  
l'appelle. Il met à profit son ancien métier de confiseur pour  
faire de la pâtisserie fine à la belle Djamali qui est friande  
de douceurs, comme toutes les femmes d'Orient.

Il y a dans cet imbroglio un autre facteur qui le compli-  
que, c'est le Français, le jeune Vinet qui est très amoureux  
de la favorite du Madhi qu'il a connue autrefois. Il cherche  
à supplanter Pfanner qu'il desteste comme on déteste un ri-  
val heureux et qu'il ne manquera pas de perdre, à la pre-  
mière occasion.

Voilà où en est la chose. Le Madhi ignore tout cela ;  
mais d'un moment à l'autre, il peut en être instruit, soit  
par une imprudence de nos deux amants, soit par une dénon-  
ciation des trois autres femmes ou des eunuques, ou même  
de Vinet.

J'avais donc raison de vous dire, mon cher Monsieur  
Brendler, que nos têtes tiennent à un fil. Car les colères du  
Madhi sont terribles et il est maître absolu.

Le récit de M. Wisetely m'avait rendu tout pensif.  
Je le vis tout-à-coup s'arrêter ; sa main serra mon bras et il  
me dit à l'oreille : Voici du nouveau.

— Eh quoi ?

— Vous voyez là bas, à notre gauche, ce groupe de fem-  
mes voilées, sortant du Palais, accompagnées de gardes  
portant des torches. Ce sont les femmes du Madhi qui leur  
aura permis d'aller voir la fête. Mais il n'y en a que trois  
et cela m'inquiète.

— Eh, qu'est-ce que cela peut vous faire ?

— Comment, vous ne comprenez pas que celle qui est res-  
tée au Palais doit être la belle Djamali, laquelle aura voulu  
se ménager une entrevue avec son amant.

Ah ! les amoureux, ce sont les mêmes imprudents dans  
tous les pays. (A suivre.)

## APICULTURE.

Premiers soins à donner aux abeilles au printemps.

Lorsque le printemps est de retour, les abricotiers,  
les pêcheurs, etc, revêtus de leur éclatante parure de  
fleurs, invitent les abeilles, par leur suave parfum, à  
venir butiner leur délicieux nectar. L'apiculteur  
tressaille de joie, en voyant de nouveau ses chers in-  
sectes, après une longue captivité, faire entendre un  
joyeux bourdonnement, s'élançant dans les airs et ren-  
trer bientôt après dans leur rustique demeure, chargés  
de deux superbes pelotes de pollen. A cette époque  
de l'année tout reprend un aspect animé dans les  
ruches ; des centaines d'ouvrières réparent les dégâts  
survenus pendant l'hiver, tandis que d'autres sortent,  
souvent au péril de leur vie, les cadavres et les ordu-  
res qui se sont accumulés sur le plancher de leur  
habitation pendant le courant de l'hiver.

L'apiculteur qui tient à la prospérité de ses abei-  
lles, doit leur aider à nettoyer leur habitation ; c'est  
pourquoi, dans la première quinzaine du mois de  
mars, si le temps le permet, quelquefois déjà au mois  
de février, lorsque les abeilles sortent depuis deux  
ou trois jours, il faut, par un temps calme et doux,  
soulever les ruches de dessus leur plateau et les ren-  
verser sur leur fond, pour examiner si les rayons  
sont en bon état et si les habitations ne renferment  
rien de nuisible. On doit racler les planchers et rem-  
placer ceux qui sont humides par des secs ; frotter  
le bas du contour intérieur de chaque ruche avec  
les doigts, pour enlever tout ce qui s'y trouve et  
principalement afin d'écraser les œufs des phalènes,  
qui pourraient y être déposés.

Pour les ruches à cadres mobiles, dont le plancher  
ne peut pas s'enlever, on se sert d'un racloir à long  
manche, que l'on passe et repasse sous les cadres  
jusqu'à ce que toutes les ordures soient enlevées.

Si l'on nettoie ainsi toutes ses ruches, les abeilles  
ne perdront pas un temps précieux en travaux de  
propreté et elles se mettront à l'œuvre avec courage  
et nous payeront au centuple la peine que nous au-  
rons prise de nettoyer leur logement.

Le nettoyage des ruches est une des choses essen-  
tielles pour que les abeilles prospèrent et qu'elles ne  
soient pas attaquées par les teignes (gerus).

Le professeur d'apiculture, Hamer, à Paris, re-  
commande de visiter toutes ses ruches vers le 15  
mars, et cela pour deux raisons : la première, c'est  
que l'on connaîtra toutes les ruches qui auront besoin  
de miel ; la seconde, c'est qu'à cette époque, le cou-  
vain, encore peu nombreux, n'occupant qu'une fai-  
ble partie de la ruche, il sera facile de retrancher  
tous les vieux rayons. Pour peu qu'on attendrait, le  
couvain remplirait toute l'étendue des rayons, ce  
qui rendrait l'opération impossible.

Il faut sortir des ruches tous les rayons mal con-  
struits, moisis, noirs, à cellules de mâles, etc., afin  
que les ouvrières puissent en bâtir de nouveaux  
pour la saison de la grande ponte des essaims ; mais  
on évitera avec soin de toucher au couvain. S'il y a  
du miel superflu on l'enlève, surtout s'il est placé  
dans de vieux rayons, puis on replace la ruche sur  
son plateau et on la mastique soigneusement, et  
après l'avoir remise à sa place, on opère de la même  
manière sur une autre.

J. de SIEBENTHAL, apiculteur.

## AGRICULTURE.

A propos du prix du foin.

Il en est de la vente du foin, comme en général  
de celle de tous les produits, rien n'est plus équita-  
ble que la vente au poids : on en a pour son argent.

Le prix du foin, plus encore que celui de tout au-  
tre marchandise, ne peut pas être fixé au cube d'une  
manière exacte, pas même approximative. En effet :  
nous avons d'abord la différence de qualité, sur  
laquelle nous n'insisterons pas, mais c'est surtout la  
différence de densité qui varie énormément suivant  
la hauteur des tas, et l'époque du fanage et la mise  
en tas.

Nous avons trouvé dans la même grange des foins  
moyens faisant 2 1/4 et 2 1/2 Kil. le pied cube et des  
regains fermes arrivant à 6 Kil. : ce qui donnerait, à  
8 fr. les 100 Kil, des prix variant de 20 à 48 cent.  
le pied cube, soit fr. 7,40 à fr. 17,75 le mètre cube.

Ces chiffres sont, croyons-nous, suffisamment élo-  
quents !



**Mises publiques.**

La commune de Bulle exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 23 mars courant**, dès 2 heures de l'après-midi, au café de l'Hôtel de Ville **une parcelle** à détacher de l'art. 129 du cadastre, soit de la place publique située près des maisons Menoud, notaire, et Breuchaud, négociant.

Les conditions seront lues avant la mise.  
Bulle, le 5 mars 1885.  
1345] Par ordre: Le Secrétariat.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville

Dimanche 15 mars, à 8 h.

**SOIRÉE FAMILIÈRE**

DONNÉE PAR LA

**Société de Musique DE BULLE.**

Entrée 50 centimes.

CONSOMMATION DANS LA SALLE.

La recette sera affectée à l'acquisition d'un drapeau. [1349]

**Nouveautés**

Grand choix de confection pour dames, telle que **paletois, visites, demi-saison et imperméables.** Assortiment complet de **chapeaux pour dames et enfants.** Je me charge de les transformer et teindre en toutes couleurs nouveautés. [1353]

B. Waldmeyer, Modiste.

**AVIS.**

La soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient d'établir dans la **maison de Mme. veuve Mazoni**, derrière le **Lion d'or**, un magasin consistant en **draperie, mercerie, quincaillerie, lainés et cotons, et confection.**

Elle se recommande à la bienveillance du public qu'elle s'efforcera de satisfaire de son mieux par un travail soigné et des prix modérés. [1348]

A. MORAND.

**Liquidation.**

Dès ce jour, le **magasin Pierre Michel à Bulle** est en liquidation.

On y trouvera les articles suivants: **denrées coloniales, épicerie fine, broserie, quincaillerie, conserves, etc.** [1350]

Prix de facture. Vente au comptant.

**Pour cause de décès**

les enfants de feu Denis Mazoni exposent en vente, **mercredi 18 courant**, dès 9 heures du matin, à leur domicile, toute leur provision de **couleurs, vernis et huile**, le tout taxé au prix de facture, ainsi que des **pincesaux neufs et usagés.** [1357]

**Recommandation**

Pour tous les travaux concernant la **poterie**, avec assurance d'une travail solide, à prix modéré, s'adresser à

**F. Marthaler,**  
potier et fumiste à Bulle.

M. J. FORSTER, serrurier au dit lieu, reçoit aussi les commandes. [1356]

**J. J. Ecoffey à Bulle**

se rendra avec ses **étalons et son âne**, à partir du 22 février, le **lundi à Vuisternens** devant Romont, le **vendredi à Châtel-St-Denis**, le **samedi à Semsales.** [1312]



**Grandes Mises publiques de Bétail.**

**Lundi 23 mars courant**, dès les 9 heures avant-midi, le soussigné exposera en mises publiques, devant le **Cheval-Blanc à Vuadens**:  
**40 mères-vaches, 2 génisses, 6 veaux et 1 mule.**

Le même offre à louer, de gré à gré, le beau et vaste **pâturage des Récardets-Dessous.** Jouissance à commencer cette année.

Bulle, le 9 mars 1885.  
1351] **Jacob Trachsel**, en Planchy.

**Société de Secours Mutuels DE LA GRUYÈRE.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Dimanche 15 mars 1885, à 2 heures après-midi, aux **Tonneliers à Bulle.**

TRACTANDA: 1° Réceptions;  
2° Rapport et approbation des comptes de 1884;  
3° Nomination du comité;  
4° Propositions individuelles.

Les personnes qui désirent entrer dans la société, devront déposer auprès d'un des membres du comité une déclaration de santé d'un médecin à leur choix, ainsi que la finance d'entrée, jusqu'à vendredi soir, 13 mars. [1342]

Le Comité.

**Bazar Gruyérien**

sous l'Hôtel de l'Union à Bulle.

La soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir pour la saison un **grand choix de**

**Vêtements d'hommes et confection pour dames**

**étoffes pour robes**, haute nouveauté, déjà depuis **fr. 6. 50** la robe, **très grand assortiment de drap: la belle chemise**, sans ou avec pattes bretelles, pour hommes, blanche et en couleur; choix complet de **voitures d'enfants, articles de voyage** en tous genres, et une masse d'autres articles, à des prix excessivement bas.

Se recommande  
1358] **Vve. HAUSHERR**, au Bazar Gruyérien.

**MAISON DE M<sup>me</sup> PLACIDE MOURA**  
Ancien Bazar Gruyérien à Bulle

LE 16 MARS COURANT

**Ouverture du Magasin de la Chapellerie Genevoise**

Grand choix de **chapeaux de paille et feutre**, pour hommes, dames et enfants. **Rubans, velours, fleurs, plumes.** — Lingerie, modes et nouveautés.

Atelier de réparation de chapeaux de paille et feutre, pour hommes, dames et enfants, tel que **blanchissage, teinture, apprêtage et changement de forme.** Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés.

La maison s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. [1340]

E. HORNER.

**GRANDE ECONOMIE**

**AVIS AUX AGRICULTEURS**

**Lactina de la Plaine Suisse**

pour l'élevage et l'engrais du jeune bétail.

**Produit perfectionné supérieur** et n'ayant rien d'analogue avec les précédents produits.

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse et l'étranger:

**GONET frères à Morges (Suisse).**

Se vend en sacs plombés aux dépôts suivants: **Emile Déloza**, négt. à **Morat**; **J. A. Philipponaz**, négt. à **Fribourg**; **Ch. Meyer**, négt. à **Bulle**; **Joseph Chavallaz**, négt. à **Romont.** (H 573 x) [1285]

**Filature de Fil**

Filature et échange de laines

DÉPOT chez [1344]  
Vve. **Joséphine Gremaud**, à Bulle.

**Placements hypothécaires.**

Je procure sur hypothèques des fonds à 4 1/4, 4 1/2, 4 3/4 et 5 %.  
1296] **ANDREY, Notaire.**

**Le Chaux-four**

de la **Tuilière de Bulle**

sera ouvert dès aujourd'hui. [1341]

ULRICH FRÈRES.

**A VENDRE**

Un **grenier** à transporter, comprenant le rez-de-chaussée et un étage, pouvant servir d'habitation. Couverture en tuile. [1347]

Le bureau du journal indiquera.

**FARINE MONNEY**

pour l'élevage et l'engrais des **veaux, poulains et jeunes porcs.**  
**Alex. MONNEY, FRIBOURG (Suisse)**

DÉPÔTS:

**Bulle: Eugène Weber**, camionneur.  
**Fribourg: Ch. Lapp**, droguiste.  
**Romont: J. Corboz**, buffet de la gare.  
**Berne: Carl Haaf**, négt., rue du Marché.

La Farine Monney revient à 80 cent. le kilo. Il en faut 1/2 kilo pour 10 litres d'eau. [1308]

**MAGASIN A LOUER.**

A louer, pour y entrer au 1<sup>er</sup> Août 1885, un **beau et grand magasin** avec un appartement au premier étage, au centre de la ville de **Bulle**, avec une sortie sur les deux principales rues.

Pour les conditions et voir les locaux s'adresser au notaire **FAVRE à BULLE.**

**C. BROILLET**

Médecin-Chirurgien-Dentiste

à **Fribourg**, sera à **Bulle** tous les second et dernier jeudis de chaque mois. (H 154 F) [1304]

**On offre à vendre**

à 5 minutes du village de **Riaz**, une **maison d'habitation** contenant plusieurs chambres, grange et écurie, avec droit à la fontaine, plus un beau jardin et une partie de terrain garni d'arbres fruitiers.

S'adresser à **M<sup>me</sup> veuve Nanette Cavuissens** à Riaz. [1352]

**On offre à louer**

Une **chambre**, pour une demoiselle. Entrée au 1<sup>er</sup> avril. — S'adresser à **M<sup>me</sup> veuve Denis MAZONI.** [1355]

**A LOUER**

Tout ou partie d'un **grand jardin** de 4 carrés, situé derrière l'auberge des **Tonneliers.** [1354]

S'adresser à **M. Léon Glasson**, à Bulle.

ATELIER ET MAGASIN DE

**MEUBLES.**

Fabrique de meubles en tout genre, **réparation de canapés, sommiers et matelas.** Je me charge de tous les travaux concernant la menuiserie. Ouvrages soignés, prix modérés.

1299] **J. BAUDÈRE, Ebéniste.**

**Halle de Vins d'Espagne**

**CAFÉ DU COMMERCE**

ancien Café Python, à Bulle.

**Vins rouges, vins blancs**, pour emporter, 10 centimes de rabais par litre; par quantité de 20 à 30 litres 20 centimes de rabais.

Chaque jeudi on trouvera de l'excellente soupe aux pois.

Se recommande  
1318] **FRANCISCO MORET.**

OCCASION

**Vins rouges.**

Vins rouges de France, des Côtes du Rhône, provenance directe, au **prix exceptionnel de 100 francs la pièce pris en gare à Lausanne**, payable à terme ou au comptant sous escompte. — Ecrire à **M. MARTIGNIER**, camionneur, 20 Rue du Pont, à Lausanne.

MAGASIN DE

**Charcuterie.**

Le soussigné, **Emile BERTHET**, fils, a l'honneur d'informer l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a ouvert un **magasin de charcuterie** dans la maison de **M<sup>me</sup> veuve Vuagnat**, ancienne forge Saudan, route du Tirage à **Bulle.**

Son magasin sera constamment bien assorti en **marchandises de 1<sup>re</sup> qualité** et l'on y trouvera de la **charcuterie cuite** en tous genres.

Par la modicité de ses prix et la bien-facture de son travail, il espère obtenir la confiance qu'il sollicite  
1343] **Emile Berthet.**

**TISSERAND.**

Le soussigné fait connaître à l'honorable public qu'il va continuer son état de tisserand. Il s'efforcera, par la qualité de son ouvrage et la modicité de ses prix, de satisfaire ses clients. Il se recommande à ses anciennes pratiques.

**Lucien Gauthier**, tisserand, [1339] à **Vuippens.**

**A vendre un grand perçoir** pour tuyaux de fontaine. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1322]

Imprimerie de la **Gruyère**. Gérant: **Ch. Morel**



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse: 1

Pour l'Etranger

Prix du Num

On s'abonne à to

de po

B

La

Nous avons

canton allait

d'années, que

menté, qu'il e

phaires et det

faillis et des

de communes

bilieres avaien

et, plus que

et l'industrie

sont connus

économique, l

magicien de

connaissait ce

par elle et c

cet appel ava

mais il s'appl

de notre cant

d'invoquer ici

Sous le rap

donc à la dé

l'arrêter dans

aussi incontest

comptes de l'

que ces comp

qu'on a recou

c'est précisé

sants, nécessa

gouvernement

cipales de not

énormes et c

communes, p

espèce de for

rendement de

d'hui au 2 p

communes o

champs de 80

et où la bonn

les contributi

système on a

ment à l'abs

C'est une esp

on voit chaq

s'exproprier p

En réalité, ce

pôts, ne rend

préfèrent enc

rer le 2 1/2 ou

ment bien fai

immeubles.

Ces impôts

aggravés par

de capitaux s

parviennent à

naît dans no